



Patrick Lachapelle CA, GPC

2008, une année à oublier !

Les données 2008 sont maintenant compilées. L'heure est au bilan. L'année boursière 2008 passera à l'histoire comme étant la pire année depuis des décennies. Les marchés boursiers mondiaux ont été affectés. En Amérique du Nord, le SP/TSX (Canada) a baissé de -35% alors que le S/P 500 (EU) a baissé de -38,5%. L'Europe n'a pas fait mieux avec des pertes de -43% en France et -40% en Allemagne. L'Asie affiche des résultats encore plus décevants avec le Japon (nikkei 225) à -42% et Hong Kong (Hang Seng) à -48%. Les pays émergents, source de la croissance mondiale, ont affiché des résultats encore plus négatifs. En fait, entre le haut du marché d'octobre 2007 et le

plus bas de 2008, la performance du S/P 500 est la 3e pire performance enregistrée depuis 1914, -52%. Les pires performances remontent aux années 1930.

Voilà, les résultats des dernières années sont désastreux. Dans ce contexte, on ne s'attendra pas à des performances reluisantes par les gestionnaires de fonds et des caisses de retraites. La médiane des fonds communs équilibrés canadiens compilée par Morningstar, se situe autour de -20%. On attend toujours les résultats des principales caisses de retraites au pays. Considérant l'information disponible entourant celles-ci, les résultats seront aussi décevants.

Si l'année 2008 a permis à certains investisseurs de mieux se connaître, elle ne doit pas être retenue comme une année typique de la vie d'un investisseur. Elle fait partie de l'histoire et ne doit pas changer la façon de faire des investisseurs actuels et des générations futures. Les tourmentes économiques sont toujours porteuses d'**opportunités**. Les récessions passées ont toutes eu leurs caractéristiques propres quant à leur sévérité et à leur durée. Par contre, les marchés boursiers ont toujours rebondi avant la fin de celles-ci. La reprise des marchés boursiers a habituellement lieu aux 2/3 de la durée de la récession.

Que feront les gestionnaires de fonds au cours des prochaines années? Les Caisses de retraites ont des obligations futures en ce qui concerne les paiements aux retraités. Avec des taux de 2,5% sur les obligations fédérales 10 ans, elles devront trouver des rendements supérieurs pour remplir leurs mandats. Il est alors impossible qu'elles se retirent des marchés boursiers. Au contraire, elles vont sûrement réallouer des sommes importantes dans les marchés boursiers. L'année 2008 sera rapidement retranchée aux oubliettes. Les années futures seront la priorité absolue.

Que doivent faire les épargnants en charge de leurs propres fonds de pension (REER, FERR)? Ils devront eux aussi repenser à leurs objectifs en fonction de leurs obligations futures. Des tactiques à court terme peuvent être mises en place, mais les objectifs à long terme doivent être priorisés.

Retenons ceci : Lors d'un voyage en voiture, il est plus prudent de regarder vers l'avant que dans le rétroviseur pour se rendre à destination.

Pour connaître quelles sont vos options, consultez un expert.

Les renseignements contenus aux présentes ont été préparés par Patrick Lachapelle, un conseiller en placement de la Financière Banque Nationale. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale. La Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA :TSX).



**BANQUE
NATIONALE**
FINANCIÈRE

Patrick Lachapelle CA
Conseiller en placement
Tél.: 1-888-686-1018 • (450) 686-5720
www.patricklachapelle.ca

MEMBRE
FCPE

?????/1601